

SALARIÉ·E·S AXA IM RESTONS CONNECTÉ·E·S !

AU SOMMAIRE :

- Réorganisations permanente et interrompue d'AXA IM continue !
- Impacts de la non-signature de l'accord QVT
- Participation et Intéressement 2022



LA REORGANISATION PERMANENTE ET INTERROMPUE D'AXA IM CONTINUE !

Dès le début du CSE du 24 avril, la CFDT a officiellement attiré l'attention sur la politique de réorganisation continue de la Direction. C'est infernal !

Il est clair que l'intégration d'Architas, associée aux réorganisations simultanées sur Technology, Project Management et Core, va provoquer des changements majeurs pour AXA IM. La CFDT a fédéré toutes les organisations syndicales en demandant et obtenant le recours à une expertise externe.

Cette expertise permettra de clarifier ces réorganisations, et lever les doutes sur l'externalisation rampante de certaines fonctions. Ce n'est qu'une première étape. La CFDT se battra pour maintenir l'employabilité et les postes en France.

Ce climat anxiogène est attisé par le départ annoncé de têtes dirigeantes. Cela provoque un épuisement et le stress des collaborateurs. Comment envisager des objectifs professionnels et plans de carrière sans stabilité d'organisation ?

IMPACTS DE LA NON-SIGNATURE DE L'ACCORD QVT

Nous profitons de ce tract pour vous rappeler que les deux syndicats CFE-CGC et UGICT-CGT sont sciemment responsables de la perte d'avantages pour les salariés.

A l'automne 2022, ils ont refusé de signer l'accord sur la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Seule la CFDT était signataire de cet accord. Ce n'était que du positif. A part des raisons politiciennes ou la recherche de la "solution parfaite", nous ne voyons pas ce qui a empêché ces syndicats de signer cet accord qui ne retirait rien mais n'apportait que du plus !

N'oubliez pas cela : il y a les syndicats qui pensent d'abord aux salariés, et il y a les autres. Détails au verso

LES BONS PLANS AU CSE

Penser à reporter vos congés payés non utilisés sur votre PEREKO ! Si vous n'avez pas déjà alimenté votre PEREKO en janvier avec le solde de vos RTT non utilisés, pour avoir la possibilité de le faire avec vos congés payés, dans la limite de 8 et à condition de ne pas dépasser le plafond de 10 jours par an incluant les RTT de janvier.

CE SUR QUOI LA DIRECTION NE S'ENGAGERA PAS

AVANTAGES SOCIAUX



Un accès à un réseau de salle de sport payé en quasi-totalité par l'employeur.

PERDU



1500 € de CESU pour la garde d'enfants, les salariés aidants et les salariés en situation de handicap.

PERDU

ORGANISATION DU TRAVAIL



PERDU

Limitation des mails envoyés en dehors des heures de travail



PERDU

Pas de réunion après 18h et durée limitée à 45 min



PERDU

Limitation des mails envoyés en dehors des heures de travail



PERDU

Un 3e jour de télétravail pour les **55 ans et +** sans l'accord du manager



PERDU

Adaptation de la charge et de l'organisation du travail pour les **55 ans et +**



PERDU

Un accompagnement spécifique (formations, tests médicaux) pour les **55 ans et +**

PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT 2022

MERCI POUR VOS EFFORTS, MAIS VOUS
TOUCHEREZ 13% DE MOINS !

La Direction vient d'annoncer, lors du CSE du 22 mai, une baisse de 11% des taux d'Intéressement et Participation combinés. Cela va se traduire par une baisse équivalente du montant qui vous sera versé au titre de l'Epargne Salariale par rapport à l'année dernière.

La Direction explique cette baisse par de mauvais résultats en 2022 par rapport à 2021, année qualifiée "d'exceptionnelle". Ce n'est pourtant pas ce type de message qui a été passé lors des multiples communications faites par la Direction depuis le début de l'année. Les résultats ont baissé de 2%, vous toucherez 13% de moins.

Où sont donc passés tous les efforts des salariés dans un contexte difficile ? Quand l'année est exceptionnelle, les montants sont capés à la hausse. Mais quand ça baisse...

	2021 (versé en 2022)	2022 (versé en 2023)
Intéressement (AXA IM)	10,36 %	7,10 %
+ Participation d'AXA	3,27 %	2,89 %
= Intéressement total à verser	11,50 % capé par AXA	10 %

Malgré nos demandes répétées, la Direction a refusé d'augmenter à 1000 euros l'abondement PERECO de 750 euros, qui restera inchangé.

**RETRouvez plus d'informations sur notre site web
ou en contactant directement vos élus CFDT.
Le syndicat de tous les cadres et non-cadres.**



CHAUMONT Christophe

Secrétaire Comité Social Economique AXA IM
Membre du Comité Européen du Groupe
Représentant des Salariés au Conseil d'Administration
Délégué Syndical CFDT AXA IM



LAVEISSIÈRE Sophie

Membre Comité Social Economique AXA IM
Membre du Comité Européen du Groupe
Membre Commission CSCT
Représentante des Salariés au Conseil d'Administration
Déléguée Syndicale CFDT AXA IM



ALVAREZ Ignacio

Secrétaire Général Adjoint du Syndicat ACTIF CFDT
Membre Comité Social Economique AXA IM
Membre du Bureau Comité Groupe France AXA
Délégué Syndical CFDT AXA IM
Membre du Bureau CFDT RSG AXA

